

L'an deux mil dix sept, le vingt quatre mars à 20H30 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal, sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mr JAMIN Joël , M. JOUSSET Jean Yves, DUTORDOIR Florence., TETEDOIE Ronan, Adjoint, Mmes et Mrs, Noémie BIGOT, Sophie BRIERE, Emilie HAMARD, , Céline FOULONNEAU, Philippe LUBERT, Régis GUERIF.

Excusés avec procuration : M. Philippe GANDON a donné procuration à Mr JY JOUSSET.

Excusés : Mmes Elodie CALLET, Marie Odette VINCENT

Absents : Mme. DAGUIN

Secrétaire de séance : Mr LUBERT

Secrétaire auxiliaire : V.DEROUET

Observations sur le précédent compte rendu : Néant

Ordre du jour

Finances :

Approbation des comptes administratifs et de Gestion 2016
Affectation des résultats
Vote des taux d'imposition 2017
Subventions 2017
Budget primitif 2017

Divers

Mr le Maire propose au conseil de rajouter un point urbanisme et ressources humaines à l'ordre du jour. Il indique également que Mr Gandon a donné procuration à Mr Jousset. Le conseil accepte.

1. Vote du Compte administratif 2017 et affectation des résultats

M. le Maire s'étant retiré de la salle, M. Jean-Yves JOUSSET, Adjoint, présente le compte administratif 2016 d'où il ressort les résultats suivants :

- Dépenses de fonctionnement 584 933.12
- Recettes de fonctionnement 673 588.13
- Résultat de l'exercice 88 655.01
- Résultat antérieur..... 309 208.94
- Dm3 32 999.98
- Résultat cumulé à reprendre 430 863.93

Affectation en RF002 - Résultat exercice antérieur pour 430 863.93€

- Dépenses d'investissement 201 516.14
- Recettes d'investissement 47 910.28
- Résultat de l'exercice - 153 605.86
- Résultat antérieur 203 040.28
- DM 540.32
- Résultat cumulé à reprendre 49 974.74

Affectation en RI Excédent antérieur reporté pour 49 974.74 €

Le compte administratif 2016 est adopté avec 9 voix pour et 1 abstention.

2. Compte de gestion 2016: Budget Général

Les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

* statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

* statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

* statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

* déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir fait le point sur les ratios de solvabilité de la commune présentés par le Trésorier début Mars et expliqué l'augmentation des charges de personnel due à la dissolution du CIAS et donc au transfert de personnel qui s'est effectué mais également à l'arrêt des contrats aidés par l'Etat.

Le compte de gestion « budget général » 2016 est adopté avec 10 voix pour et 1 abstention.

3. Taux d'imposition 2017

Le Maire présente les taux qui pourraient être appliqués cette année qui ont été décidés préalablement en commission finances élargie et l'augmentation par ménage que cela représente.

Les élus décident de fixer les taux d'imposition 2017 comme suit :

	Taux 2016	Vote du conseil pour 2017	Taux d'imposition 2017	Voix
Taxe d'habitation :	15.77 %	+3.1%	16.26%	Pour 10 Contre 1 Abstention 0
Taxe sur le foncier bâti :	13.46%	+4.6%	14.08%	Pour 10 Contre 1 Abstention 0
Taxe sur le foncier non bâti :	46.89 %	+3.1%	48.34%	Pour 11 Contre 0 Abstention 0

4. Subventions 2017

Le maire et l'adjointe à la commission action sociale explique que les subventions auparavant versé par le CIAS de Varades doivent aujourd'hui être prise en compte dans la répartition des subventions de Montrelais.

A l'unanimité, les élus décident d'attribuer les subventions suivantes pour 2017

AIDES AU PERSONNES	2017
ADMR44	25
ADT44	25
Banque alimentaire	50
Resto du cœur 44	50
Relais solidarité	250
SOS paysan en difficulté	50
Amicale des donneurs de sang	90
Alcool assistance	10
Prévention Routière	25
SOL ENFANCE	75
Le souvenir Français	30
TOTAL	680

CULTUREL ET SPORTIF	2017
CENTRE D'ART	135
ARRA	50
TOTAL	185

SCOLAIRE 17 € /élève	2017
AMFR la Rousselière	17
AMFR Briacé	17
IMAA Cruseilles	17
Chambre des métiers et de l'artisanat	17
TOTAL	68

FOYERS SOCIO-EDUCATIFS 7 €/élève	2017
Collège Maryse Bastié	70
Collège Sainte Anne	105
TOTAL	175

INSTANCES et DIVERS	2017
ADIL	220
Association des Maires 44	225
Association des Maires (arrondissement)	45
CEN PAYS DE LA LOIRE	100
Comité pour la Loire de demain	50
CAUE LOIRE ATLANTIQUE	50
ADICLA	150
FDGDON	165
AFFCCRE	88
TOTAL	1093

5. Budget Primitif 2017

Le budget primitif 2017 s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes d'investissement :325 714.30 €
 Dépenses de fonctionnement922 659.76 €
 Recettes de fonctionnement :1 020 291.84 €
 Excédentaire en recette de fonctionnement.
 Les élus ont adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2017.

6. Urbanisme

- PLU :

Le Maire explique que la réflexion sur la révision du PLU avait été lancée, mais la délibération de révision générale du PLU n'a pas été réalisée. Le document a été préparé grâce à un modèle de la COMPA. Le Maire demande au conseil de valider la révision générale du PLU. Le conseil approuve à l'unanimité la révision générale du PLU.

- SDAP :

Lancement de la consultation pour les marchés du Schéma Directeur d'Assainissement d'Eaux Pluviales. En collaboration avec la COMPA et la DDTM la consultation a été lancée. Le maire demande l'autorisation au conseil de signer la demande d'aide faite à l'agence de l'eau.

7. Ressources Humaines

CDD de Milan Perrocheau arrive à son terme le 31 Mars. Le Maire propose que le contrat soit reconduit jusqu'au 30 juin 2017 mais avec un temps de travail de 35 heures. Le conseil approuve ce contrat et autorise le Maire à signer.

8. Divers

- FGDon

Le FGDon a déposé une demande pour la campagne de lutte collective corvidés 2017.

Le Conseil autorise le maire à signer les documents comptables et administratifs pour cette action.

- COMPA

Référent milieux aquatiques doit être nommé dans chaque commune pour informer les élus et techniciens de sa commune sur les dossiers de milieux aquatiques en cours, faciliter le déploiement des projets sur la commune, participer aux réunions sur ce sujets. Le Maire indique aux conseillers voulant être se référent de se proposer. Mr GUERIF est intéressé et il se propose pour être le référent.

- Réserve parlementaire

Le sénateur de Loire-Atlantique Mr Vaugrenard propose de financer des projets via la réserve parlementaire. Mr Le Maire propose au conseil de présenter un dossier pour une demande d'aide pour les travaux des toilettes publiques pour ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- PATA
Une consultation sera lancée au mois d'avril avec l'entente de voirie avec plusieurs devis notamment avec et sans mise à disposition de personnel.
- Commission de sécurité.

Les locaux communaux doivent être l'objet de vérifications électriques tous les ans par des sociétés spécialisées. Une consultation auprès de plusieurs entreprises va être lancée.

- Amende de police

Le Maire indique qu'un dossier de demande d'aide pour les chicanes allait être réalisé via les amendes de police.

- Assemblées générales

Plusieurs informations sont communiquées aux élus :

- ASSIEL a son assemblée générale le 4 Avril à 20h à Ancenis.
- ADAR a son assemblée générale le 20 Avril à 15h à Nantes.
- TROCANTON a son assemblée générale le 27 Mars à 19h.
- Prochain conseil le 28 Avril.

2017-03-6

Mr Têtedoie ajoute qu'une chargée de mission de la COMPA est intervenue mardi 21 Mars pour réaliser une enquête sur les déchets de la restauration scolaire. Des ajustements seront faits en fonction du résultat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30, les membres présents ont signé le présent registre.

Le secrétaire
Philippe LUBERT

Le Maire
Joël JAMIN